



# REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2020

## CHAMPIONNATS MAJOR



**CSO**

**DU ~~11~~ 10 AU 13 SEPTEMBRE 2020 – DEAUVILLE (14)**

<b>Clôture</b>
<b>Lundi 31 aout 2020</b>

### SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications.....	2
Barèmes techniques.....	2
Prix.....	4
Récompense.....	4

## Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

Pour tous les championnats Majors, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite, soit selon un critère d'âge, soit selon un critère de performance.

## Conditions de participations

### **PARTICIPATIONS COUPLE**

Un même couple ne peut participer qu'à un seul championnat.

### **PARTICIPATIONS CAVALIER**

Un cavalier est autorisé à un seul championnat.

### **PARTICIPATIONS EQUIDE**

Un même cheval est autorisé à participer à un seul championnat.

## Conditions de qualifications

### **QUALIFICATIONS CAVALIER EN CSO**

Ces championnats sont réservés aux cavaliers âgés de 40 ans et plus dans l'année en cours.

Discipline	Championnats	LFC Cavalier
<b>CSO</b>	<b>Major 4</b>	Amateur
	<b>Major 3</b>	
	<b>Major 2</b>	
	<b>Major 1</b>	
	<b>Major Elite</b>	

### **QUALIFICATIONS EQUIDE**

Tous chevaux de 6 ans et plus inscrits sur la liste FFE.

## Barèmes techniques

### **EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES**

<b>CSO</b>	<b>Normes techniques (verticaux)</b>		
	1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>ème</sup> étape	3 <sup>ème</sup> étape
<b>Major 4</b>	90 cm	95 cm	95 cm
<b>Major 3</b>	95 cm	100 cm	100 cm
<b>Major 2</b>	105 cm	110 cm	110 cm
<b>Major 1</b>	115 cm	120 cm	120 cm
<b>Major Elite</b>	125 cm	125 cm	125 cm

## BAREMES ET DEROULEMENT

### • CSO Major 4 & 3 :

#### Première étape

Une manche, Barème A au temps optimum, (vitesse 370m/mn).

L'ordre de départ des concurrents sera affiché sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com), onglet FFE Compet.

Le résultat obtenu par chaque concurrent par rapport au Temps Optimum est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent réalisant le Temps Optimum aura donc 0 point de pénalité.

**Les concurrents sont crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du Temps Optimum et des points de pénalités aux obstacles multiplié par 0,50.**

Si un concurrent est éliminé ou a abandonné, il se voit attribuer les points du concurrent le plus pénalisé dans la même épreuve majorée de 20 points.

#### Deuxième étape

Une manche, Barème A sans chrono.

L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement. A égalité de points et de temps, l'ordre inverse du programme sera retenu.

#### Troisième étape

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes. L'ordre de départ sera l'ordre inverse du classement.

En deux manches :

- 1<sup>ère</sup> manche Barème A sans chrono, sans barrage (Vitesse : 350 m/mn).

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2<sup>ème</sup> manche Barème A sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec barrage en cas d'égalité de points et de temps pour la 1<sup>ère</sup> place, 2<sup>e</sup> place et/ou 3<sup>e</sup> place du classement général du Championnat.

Cette manche est réservée aux 25% des couples les mieux classés à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape + 1<sup>ère</sup> manche de la troisième étape et du temps optimum de la première étape, 15 couples minimum étant qualifiés.

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux premières étapes et de la 1<sup>ère</sup> manche de la troisième étape.

Les couples non-partants ou ayant abandonné dans la première manche ne peuvent pas repartir dans la deuxième manche.

Les éliminés sur la première manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 20 points.

### • CSO Major 2, 1 & Elite :

#### Première étape

Type Barème A chrono jugé au Barème C.

L'ordre de départ des concurrents est celui publié sur FFEcompét. Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

## Deuxième étape

En une manche au Barème A, sans chrono, sans barrage (Vitesse 350 m/mn). L'ordre de départ des concurrents dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement obtenu dans la première étape.

## Troisième étape (Finale)

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes.

En deux manches :

- 1<sup>ère</sup> manche Barème A. sans chrono, sans barrage (Vitesse : 350 m/mn).

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.

- 2<sup>ème</sup> manche Barème A. sans chrono (vitesse 350 m/mn) avec Barrage en cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place, 2<sup>e</sup> place et/ou 3<sup>e</sup> place du classement général du Championnat.

Cette manche est réservée aux 25% des couples les mieux classés à l'issue du cumul des points : première étape + deuxième étape + 1<sup>ère</sup> manche de la troisième étape, 15 couples minimum étant qualifiés.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux premières étapes et de la 1<sup>ère</sup> manche de la troisième étape.

Les couples non-partants ou ayant abandonné dans la première manche ne peuvent pas repartir dans la deuxième manche.

Les éliminés sur la première manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 20 points.

## CLASSEMENT

- **CSO :**

Pour chaque titre, le classement du Championnat s'obtient par le cumul des pénalités de la première étape, de la deuxième étape et de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> manche de la troisième étape (Finale).

En cas d'égalité de points pour la 1<sup>ère</sup> place, 2<sup>e</sup> place et/ou 3<sup>e</sup> place, les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

<b>Prix</b>
-------------

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la première étape,
- aux 8 premiers et ex-æquo de la deuxième étape,
- aux 8 premiers du Championnat.

<b>Récompense</b>
-------------------

La FFE offre un stage de 2 jours aux 5 premiers du championnat Major Elite au Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron.

Les cavaliers bénéficieront de ce stage durant le mois de mars 2021 (date à préciser ultérieurement), avec Xavier Delalande, sélectionneur national des majors.

La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la restauration et la location des boxes sont offerts aux cavaliers.